



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 35 – 29 octobre 2021

Faits marquants

- La BNS accuse une perte de 2 Mds CHF au 3^{ème} trimestre 2021.

Covid-19

Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 29 octobre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Vendredi 29 octobre	872 558	10 860
jeudi 28 octobre	872 556	10 860
Mercredi 27 octobre	871 580	10 859
Mardi 19 octobre	869 815	10 853

*Office fédéral de la santé publique

Vaccination : L'autorité suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a autorisé la 3^{ème} dose des vaccins Moderna et Pfizer pour les personnes âgées et les patients à risque. A noter que cette dose supplémentaire correspond à une demi-dose pour le vaccin Moderna.

Economie

Politique monétaire : Au 3^{ème} trimestre 2021, la Banque nationale suisse (BNS) a enregistré une perte d'environ 2 Mds CHF, alors qu'elle réalisait un excédent de 14 Mds CHF à la même période en 2020. Ce résultat s'explique notamment par des pertes sur les placements boursiers, ainsi que des inflexions dans les devises et les taux. Néanmoins, l'excédent de 43 Mds CHF réalisé au 1^{er} semestre assure un bénéfice de 41 Mds CHF sur neuf mois.

Finances publiques : Selon les prévisions de l'administration fédérale, le déficit public devrait atteindre 14,8 Mds CHF en 2021, soit environ 2% du PIB (contre 17,4 Mds CHF lors de la dernière prévision en juin 2021).

Politique commerciale : L'accord de libre-échange entre les pays l'AELE et l'Indonésie entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2021.

Marché de l'emploi : Selon l'Office fédéral de la statistique, 33,5% de la population active suisse était âgée de 50 ans ou plus en 2020. Le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans s'élevait à 81% (la moyenne de l'UE se situant à 70,3%)

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 28/10	Var. vs 21/10
EUR/CHF	1,0647	-0,56%
USD/CHF	0,9188	-0,1%
SMI	12 153.10	+0,95%
Taux 10a	-0,11	-5pb

Gouvernance multilatérale : Les conseillers fédéraux Ueli Maurer et Alain Berset, respectivement en charge des finances et de la santé, ont pris part à la réunion conjointe des ministres des finances et de la santé des Etats membres du G20 à Rome le 29 octobre 2021. A l'initiative du pays organisateur de cette réunion du G20, l'Italie, cette rencontre a principalement porté sur la création d'un groupe de travail du G20 dédié à l'étude de la préparation et de la gestion des situations de pandémie sous l'angle de la coordination et du financement.

Entreprises : Selon le fournisseur américain de services d'informations financières Dun & Bradstreet, le nombre de faillites en Suisse au mois de septembre s'établit à 457, soit une hausse de près de 20% en glissement annuel.

Secteur financier

Lutte contre le blanchiment de capitaux : Le Département fédéral des finances (DFF) a publié son deuxième rapport sur l'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en Suisse. Ce rapport présente l'évolution des risques depuis la publication du 1^{er} rapport en 2015. Il conclut que le risque considérable de blanchiment d'argent auquel la Suisse est exposée n'a pas fondamentalement évolué depuis 2015. La Suisse reste surtout exposée au risque de blanchissement des avoirs issus d'infractions commises à l'étranger, conséquence d'une place financière très internationalisée. Les enjeux sont particulièrement importants pour : 1/ **les casinos en ligne**, la légalisation récente des casinos en ligne en Suisse et l'ouverture des premiers en 2019 pouvant entraîner l'émergence d'un risque qu'il n'est pas encore possible d'évaluer ; 2/ **le financement du terrorisme**, notamment s'agissant du financement de terroristes individuels et de voyageurs à motivation djihadiste, éléments pour lesquels le DFF constate un renforcement du dispositif de surveillance des autorités suisses ; 3/ **et les cryptoactifs**, dont le développement rapide pourrait s'accompagner d'une évolution parallèle des risques de blanchiment d'argent.

Régulation financière : M. Urban Angehrn prendra ses fonctions de Directeur de l'autorité des marchés financiers, la Finma, le lundi 1^{er} novembre. Urban Angehrn était auparavant membre de la direction et Group Chief Investment Officer de Zurich Insurance Group.

Fusions-acquisitions : Selon le cabinet Boston Consulting Group (BCG), le nombre d'opération de fusions-acquisitions en Suisse a augmenté de +53% entre janvier et août 2021 (glissement annuel), pour un total de 518 opérations représentant un volume de 34 Mds USD.

Secteurs non financiers

Energie : Swiss Steel, entreprise active dans la métallurgie, et le cimentier Holcim ont annoncé qu'ils répercuteraient la hausse des prix de l'énergie sur leurs clients. L'association industrielle Swissmem, qui représente les fabricants de métaux, de machines et d'équipements électriques, considère également que les entreprises de transformation des métaux ainsi que les aciéries et les fonderies sont particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie.

En Suisse, la hausse des prix de l'énergie affecte principalement les gros consommateurs (les grandes entreprises) et dans une moindre mesure les plus faibles consommateurs. En effet, le secteur de l'électricité n'est que partiellement libéralisé en Suisse. Ainsi, les clients privés et les petites entreprises dont la consommation annuelle est inférieure à 100 000 kWh (50% des consommateurs) doivent acheter de l'électricité auprès d'un fournisseur régional. Or, les prix de ces fournisseurs locaux sont encadrés par loi, et doivent être fixés longtemps à l'avance. Cela explique la moindre hausse des prix pour ces petits consommateurs.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnano

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay